ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 57558

Texte de la question

M. Renaud Donnedieu de Vabres appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le projet de réforme des soins dentaires négociés avec les caisses d'assurance maladie. Cette réforme prévoit l'instauration de relations nouvelles entre chirurgiens-dentistes et régimes d'assurance maladie, obligatoire et complémentaires. Elle doit se traduire par une amélioration de la prise en charge des patients, donc par la réduction des renoncements aux soins et, in fine, par une élévation notable du niveau de santé bucco-dentaire de nos concitoyens. Bien que cette réforme ait été actée par les caisses d'assurance maladie, puis approuvée il y a plusieurs mois par le ministère de l'emploi et de la solidarité, l'immobilisme du Gouvernement a conduit nombre de chirurgiens-dentistes à l'opération « santé morte » qui s'est déroulée fin décembre dernier. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Renaud Donnedieu de Vabres
Circonscription : Indre-et-Loire (1re circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57558
Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 742
Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)